

naient baiser la main du prêtre quand ils apportaient leur offrande; aujourd'hui ils ne baissent plus que la patène, mais le diacre baise encore la main du célébrant toutes les fois que celui-ci lui présente quelque chose. On a vu, au mot BAISEMAIN, que cette sorte d'hommage se pratiquait encore dans certaines cours. Enfin, le baisement des pieds est un hommage exceptionnel réservé au pape et imposé à tous les fidèles catholiques qui veulent lui être présentés; mais ce ne sont point proprement les pieds du pape que l'on baise, c'est une croix brodée sur ses mules, c'est-à-dire sur les pantoufles dont il est toujours chaussé quand il donne ses audiences publiques. Saint Catus est le premier pape dont l'histoire dit, d'une manière formelle, que les chrétiens admis en sa présence lui rendaient l'hommage du baisement des pieds; il occupait le siège pontifical en l'an 283.

Si le baiser est par lui-même un signe d'amour et de respect, l'histoire nous apprend qu'il a quelquefois servi à déguiser les sentiments de la haine la plus atroce, de la vengeance ou d'une basse cupidité. Joab, un des capitaines de David, plongea son épée dans le corps d'Amasa, en lui disant : Bonjour, mon frère, et en prenant de la main gauche son menton pour le baiser. Les meurtriers de César le frappèrent en le baisant. Mais le plus horrible des baisers est celui de l'infâme Judas, dont la trahison est connue de tout le monde.

— **Anecdotes.** L'abbé de Marolles étant à Amiens, on lui montra la tête de saint Jean-Baptiste qu'on venait baiser avec beaucoup de vénération. Il fit comme les autres, et, en la baisant, il dit : C'est la cinq ou sixième que j'ai l'honneur de baiser.

Marthon, montée sur son ânesse, s'en retournait au village. Un jeune homme de la ville, affriandé par son frais minois, veut l'embrasser, en lui disant : La belle, portez ce baiser de ma part à la meunière. — Pardine, répondit la paysanne, si vous êtes si pressé, donnez-le à ma bourrique, elle y sera plus tôt que moi.

On connaît, dit Voltaire, le chapitre sur les baisers, par Jean de la Caza, dans lequel cet archevêque de Bénévent dit qu'on peut se baiser de la tête aux pieds. Il plaint les grands nez, qui ne peuvent s'approcher que difficilement, et il conseille aux dames qui ont le nez long d'avoir des amants camus, et vice versa.

Rabelais ayant suivi le cardinal du Bellai dans son ambassade à Rome, fut admis, à la suite de cet ambassadeur, à l'audience du pape. Du Bellai s'approcha du saint-père, et comme il lui baisait sa mule, suivant l'usage, Rabelais se retira aussitôt sans rien dire. Lorsque l'ambassadeur lui demanda raison de cette incartade, Rabelais lui répondit : Puisque vous, qui êtes mon maître, avez baisé la mule du pape, que voulez-vous donc que je baise?

Marguerite d'Ecosse, femme du dauphin de France (depuis Louis XI), passant un jour dans une salle où était endormi sur un banc Alain Chartier, que l'on appelait le *père de l'éloquence française*, cette princesse l'alla baiser sur la bouche, en présence de toutes les personnes qui l'accompagnaient. Quelques seigneurs témoignant leur surprise de ce qu'elle avait baisé un homme si laid, elle leur dit : Ce n'est point l'homme que je baise, mais la bouche de laquelle sont sortis tant d'excellents mots et tant de discours sages.

Dorat ayant fait imprimer ses *Baisers*, on les vendit jusqu'à un louis, ce qui donna occasion à un poète de faire contre l'auteur l'épigramme suivante :

Quoi! pour vingt baisers sans tendresse,
Prendre un louis, y penses-tu?
Eh! mon ami, pour un écu
J'en aurai cent de ta maîtresse.

Maintenant un baiser se donne à l'aventure;
Mais ce n'est pas en bien user;
Il faut que le désir et l'esprit l'assaisonne,
Et, pour moi, je veux qu'un baiser
Me promette plus qu'il ne donne.

Mme DE LA SABLÈRE.

Sur le point le plus délicat
Qui puisse intéresser les belles,
L'amour fit naitre un grand débat
Entre trois jeunes pastourelles.

De tous les baisers qu'un amant
Peut obtenir de sa maîtresse,
Elles voulaient absolument
Connaitre le baiser charmant
Qui plait le plus à la tendresse.

Chacun a son goût là-dessus;
Zéphyr baise le sein de Flore,
Titon les beaux yeux de l'Aurore,
Et Mars les lèvres de Vénus.

Les trois bergères consentirent
À nommer trois jeunes bergers;
Pour récompense elle promirent
Comme de raison, trois baisers.

A l'instant elles aperçurent
Hylas, et Colin, et Daphnis;
A l'instant les nouveaux Paris
Près de nos belles accoururent.

On les instruisit du procès,
Et l'on n'eut garde de leur taire
Le prix charmant de leurs arrêts;
Plus d'un, pour le même salaire,
Fut rendu parfois au palais.

Moi, dit Daphnis, j'aime la rose;
Rien n'est si doux que cette fleur,
Mais encore, pour plus d'une cause,
Le baiser sur bouche mi-close
Semble le plus doux à mon cœur.

Moi, j'aime un beau sein qui palpite,
Reprit le jeune Hylas soudain;
J'aime, par un tendre larcin,
À le faire battre plus vite :
O volupté! rien ne t'invite,
Comme un baiser pris sur le sein.

Et moi, dit l'amant de Glycère,
L'amoureux et tendre Colin,
C'est le baiser... pris sur la main
Qu'à tout autre mon cœur préfère;
Car c'est le seul qu'à ma bergère
Je ne demande pas en vain.

— **Allus. hist. Baiser Lamourette.** allusion à l'accablée générale qui fut déterminée par un discours de l'abbé Lamourette, prononcé à l'Assemblée législative dans la séance du 7 juillet 1792. La nouvelle que quatre-vingt mille Prussiens et Autrichiens marchaient sur Paris avait jeté au sein de la capitale et de l'Assemblée une inextinguible agitation. Les partisans de la cour et les patriotes se renvoyaient mutuellement les épithètes de factieux et de traîtres, les premiers n'imputant les dangers qu'à la discorde, et ne tremblant que pour la royauté; les seconds ne voyant de péril que dans l'invasion, dont ils accusaient la cour, ses refus, ses menées et ses lenteurs perfidement calculées. Le cri général était : *La patrie est en danger*, et l'Assemblée délibérait déjà si elle ne ferait pas entendre elle-même cette formule solennelle, qui devait soulever la France tout entière comme un seul homme. Les séances devinrent orageuses; les partis se dessinèrent nettement, et les imprudents amis de la royauté osèrent la mettre ouvertement en balance avec la nation. Il n'en fallait pas tant pour la perdre, à un moment où il n'eût déjà fallu rien moins qu'une prudence et une expérience consommées pour la sauver. Ce fut Vergniaud qui lui porta le premier coup, et il fut écrasé, dans la séance du 3 juillet (1792). Bien que ses accusations fussent enveloppées de toutes les formes oratoires qui pouvaient en déguiser la terrible portée, il ne ouvrit pas moins la brèche par où l'on allait arriver rapidement à la déchéance. Son discours fut un éloquent réquisitoire contre la royauté, dont il rendit évidente la connivence avec les ennemis du pays. « La Constitution, semblait-il dire au roi, vous laissez-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou pour notre honte? Vous donna-t-elle, enfin, le droit de sanction, une liste civile et tant de prérogatives pour perdre constitutionnellement la constitution et l'empire? Non! non! l'homme que la générosité des Français n'a pu rendre sensible, que le seul amour du despotisme a pu toucher... Vous n'êtes plus rien pour cette constitution que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que vous avez si lâchement trahi! »

On ne pouvait pas proclamer la déchéance d'une manière plus explicite, bien que, par un habile artifice oratoire, Vergniaud n'eût fait entendre ces paroles menaçantes que d'une manière hypothétique. Dans cette séance même, l'Assemblée rendit un décret pour régler les formes d'après lesquelles on déclarerait la patrie en danger, et la discussion à laquelle ces formes donnerent lieu continua les jours suivants, au milieu de disputes envenimées, d'interpellations et d'apostrophes violentes, de menaces même, qui jetaient le désordre dans l'Assemblée et rendaient ses réunions excessivement tumultueuses. C'est dans une de ces séances (7 juillet 1792) que Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, connu par son caractère, ses sentiments doux et conciliants, fit un éloquent appel à la concorde et à l'esprit de fraternité, qu'il s'efforçait de voir régner si rarement parmi ses collègues de l'Assemblée. Ne croyant à aucune haine véritable des uns à l'égard des autres, ne leur supposant à tous que des méfiances injustes, il demanda la parole, et, rappelant les mesures terribles qu'on ne cessait de proposer pour conjurer les périls qui menaçaient la patrie, il dit que, pour lui, il croyait à des moyens plus doux et plus efficaces, et qu'on les trouverait dans la concorde. « Oh! s'écria-t-il, celui qui serait assez heureux pour vous réunir, celui-là serait le véritable vainqueur de l'Autriche et de Coblenz. On dit tous les jours que votre réunion est impossible au point où en sont les choses... Ah! j'en frémis... Mais c'est là une injure : il n'y a d'irréconciliables que le crime et la vertu. Les gens de bien discutent vivement, parce qu'ils ont la conviction sincère de leurs opinions, mais ils ne sauraient se haïr. Messieurs, le salut public est dans vos mains, que tardez-vous de l'opérer? »

• Que se reprochent les deux parties de

l'Assemblée? L'une accuse l'autre de vouloir modifier la constitution par la main des étrangers, et celle-ci accuse la première de vouloir renverser la monarchie pour établir la république. Eh bien, messieurs, foudroyez d'un même anathème et la république et les deux Chambres, vouez-les à l'exécration commune par un dernier et irrévocable serment! Jurons de n'avoir qu'un seul esprit, qu'un seul sentiment; jurons-nous fraternité éternelle! Que l'ennemi sache que ce que nous voulons, nous le voulons tous, et la patrie est sauvée! »

Ces généreuses paroles excitèrent dans toute l'Assemblée un enthousiasme impossible à décrire, et, sous la première impression des sentiments de réconciliation qu'elles éveillaient, on vota l'exécution publique tout projet d'altérer la constitution par les deux Chambres ou par la république; puis, des diverses parties de l'Assemblée, les hommes les plus opposés par leurs opinions se jetèrent dans les bras les uns des autres et s'embrassèrent cordialement; toutes les distinctions se confondirent un instant; les *factieux* et les *traîtres* se donnèrent l'accablée fraternelle, et il n'y eut plus ni côté droit ni côté gauche; tous les députés étaient assis indistinctement les uns près des autres; Dumas auprès de Bazire, Jaucourt auprès de Merlin, Ramont auprès de Chabot.

Ce fut là, certes, une des scènes les plus singulières dont nos grandes Assemblées aient donné le spectacle; l'arrivée du roi au milieu des représentants de la nation, venant poser le sceau de la réconciliation, acheva de porter à son comble l'exaltation des cœurs et des esprits. « Y avait-il là un roi et huit cents députés hypocrites, qui, formant à l'improviste le projet de se tromper, feignaient l'oubli des injures pour se trahir ensuite avec plus de sûreté? Non, sans doute, un tel projet ne se forme pas chez un si grand nombre d'hommes, subitement, sans préméditation antérieure. Mais la haine pèse; il est si doux d'en décharger le poids! et d'ailleurs, à la vue des événements les plus menaçants, quel était le parti qui, dans l'incertitude de la victoire, n'eût consenti volontiers à garder le présent tel qu'il était, pourvu qu'il fût assuré? Ce fait prouve, comme tant d'autres, que la méfiance et la crainte produisaient toutes les haines, qu'un moment de confiance les faisait disparaître, et que le parti qu'on appelait républicain ne songeait pas à la république par système, mais par désespoir. Pourquoi, rentré dans son palais, le roi n'écrivait-il pas sur-le-champ à la Prusse et à l'Autriche? Pourquoi ne joignait-il pas à ces mesures secrètes quelque mesure publique et grande? Pourquoi ne dit-il pas, comme son aïeul Louis XIV, à l'approche de l'ennemi : *Nous irons tous!* » (Thiers.)

Disons-le franchement, les haines étaient trop implacables, l'abîme qui séparait les deux partis était trop profond, pour que tant d'obstacles s'évanouissent sous l'influence d'un discours : le lendemain, les défiances, les colères avaient repris leur cours fatal, et le seul fruit réel que l'abbé Lamourette retira de son éloquent fut une célébrité qui frisait le ridicule, et que le peuple, dans son impitoyable ironie, lui fit expier jusque sur l'échafaud. Comme tant d'autres hommes politiques de son temps, c'est sur ce triste théâtre qu'il termina ses jours. Au dernier moment, en souvenir de la fameuse séance du 7 juillet et des embrassades qui y avaient été prodiguées, on lui cria : « Baise Charlot, Lamourette; allons, baise Charlot (le bourreau). » Il mourut courageusement, se rappelant, sans doute, ce qu'il avait maintes fois répété, que la *guillotine n'est qu'une chiquenaude sur le cot.*

Aujourd'hui, ces mots, *baiser Lamourette*, servent à qualifier les réconciliations éphémères, peu sincères, et ils forment une des locutions les plus curieuses et les plus originales de notre langue :

« La grande ère de ce qu'on est convenu d'appeler les intérêts matériels vient d'être définitivement ouverte : toutes les puissances européennes s'envoient des *baisers Lamourette*. C'est le système de la paix quand même et à tout prix : la paix à l'état de *cliché*; le temple de Janus est clos à perpétuité. »

DE PÈNE.

« Ces réconciliations, ces protestations d'oubli ont toujours un air de *baiser Lamourette* qui fait sourire les politiques et les sceptiques. On hésite donc beaucoup à les prendre au sérieux, quelque nécessaires qu'elles soient. »

CHARLES DE MAZADE.

« La paix signée à la pointe des épées n'est jamais qu'une trêve; la paix élaborée dans un conciliabule d'économistes et de quakers ferait rire, comme le fameux *baiser Lamourette*. L'humanité travaillieuse est seule capable d'en finir avec la guerre, en créant l'équilibre économique, ce qui suppose une révolution radicale dans les idées et dans les mœurs. »

P.-J. PROUDHON.

« L'Assemblée nationale s'est constituée au bruit du canon, du tambour et des fanfares. Dans ces jours où l'imagination est séduite par les sens, le cœur entraîné par l'imagination, la raison absorbée par le sentiment, l'âme n'a plus d'attrait que pour les épanche-

ments de la sensibilité, pour les illusions de l'espérance. C'est l'heure des *baisers Lamourette*, c'est l'instant des réconciliations perfides. Mais bientôt l'enthousiasme s'apaise, le sentiment s'évanouit, et la raison revient poser ses questions redoutables. »

P.-J. PROUDHON.

Baisers (BASIA) de Jean Second, poésies érotiques, au nombre de dix-neuf. Ces pièces charmantes, qui maintiennent encore la célébrité de l'auteur, sont écrites en latin. Le poète du xvi^e siècle rivalise avec les anciens; il a déployé dans ses *Baisers* toutes les grâces d'une imagination riante, vive, colorée. Son style, d'une souplesse remarquable, porte des traces d'afféterie; mais il est bien difficile à un poète amoureux d'éviter cet écueil. Un tel défaut, d'ailleurs, ne déplaît pas aux dames. Ce que le goût acceptera moins volontiers, ce sont quelques longueurs qui accompagnent des ornements trop recherchés. On a reproché au poète la vivacité de certains tableaux; mais on doit pardonner ces taches légères à des compositions où la passion éloquentement décrit et célèbre la volupté, qui est un des domaines, un des Sept Châteaux de la poésie. Au reste, la nudité ne messied pas à une belle statue.

Faut-il reprocher à l'auteur de n'avoir pas donné à chacune de ses petites pièces un motif particulier, tel que ceux-ci : le *Premier Baiser*, le *Baiser surpris*, etc.? En circonscrivant ainsi ses tableaux il eût, il est vrai, évité des redites. Mais les redites sont toujours des choses neuves dans le langage de l'amour. Nous dirons plus, la passion meurt d'épuisement quand elle ne trouve plus de plaisir à se répéter.

Les *Baisers* de Jean Second ne se distinguent entre eux que par la différence du tour et de l'expression, par la variété des idées accessoires. Mais chacune de ces pièces brille soit par un vers brûlant, une saillie voluptueuse, soit par une image vive, une expression pleine de feu, genre de répétitions qui, il faut l'avouer, n'est pas un défaut vulgaire.

Ces *Baisers* ont été inspirés à Jean Second par une maîtresse adorée qu'il appelle Julie, et à laquelle il adressa ces poésies, quoiqu'elles fussent écrites dans la langue d'Ovide. Voici ces dix-neuf *Baisers*, que nous empruntons à la traduction de M. Tissot, et que nous n'hésitons pas à donner en entier :

PREMIER BAISER.

Le sommeil sur Ascagne épanchait ses pavots;
Vénus le voit, l'enlève, et volant à Paphos,
Sans réveiller l'enfant, à l'ombre le dépose :
Une forêt de fleurs l'environne, et la rose
Qui, vierge encore, du lis surpassait la blancheur,
De l'air autour de lui parfume la fraîcheur.
Le beau Troyen, couché sous ce nouvel ombrage,
Rappelle à la déesse une bien chère image,
L'image d'Adonis : ce touchant souvenir
Réveille dans son cœur la flamme du désir.
Voilà mon Adonis; oui, c'est lui, disant-elle.
Vingt fois pour l'embrasser se pencha l'immortelle;
Mais troublant le repos d'Ascagne ou d'Adonis...
Ouvertes par l'amour, les lèvres de Cypris
S'égarèrent sur les fleurs qu'elle avait fait éclore;
Au feu de ses baisers la rose se colore;
Zéphire unit son souffle à leur douce chaleur,
Et caresse à la fois la déesse et le fleur.

De blanche qu'elle était, la rose purpurine
Frémit sous le toucher de la bouche divine,
La cherche avec amour, et, sensible aux desirs,
Rend baisers pour baisers, et plait pour plaisirs.
Cependant, sur un char qui semble avoir des ailes,
Dans le vague des cieux, de blanches tourterelles
Font voler la déesse autour de l'univers.
Sa bouche a murmuré quelques mots dans les airs;
Et d'un peuple d'oiseaux les brûlantes tendresses
Déjà par le baiser préludent aux caresses.

Baume de nos chagrins, charme de nos douleurs,
Salut, tendres baisers, baisers enfants des fleurs,
Et de l'heureuse erreur des lèvres d'une amante!
Voici votre poète, il vous aime, il vous chante.
Vous vivrez dans ses vers tant que le double mont
Sur l'antique Phocide élèvera son front,
Tant qu'on verra l'Amour inspirer au génie
Les chants harmonieux de la molle Aonie.

DEUXIÈME BAISER.

Vois-tu cette vigne riante
Vers l'ormeau conjugal monter avec amour?
La vois-tu, souple et caressante,
Du chêne aux longs rameaux embrasser le contour?
Ainsi puissent tes bras flexibles
L'un à l'autre enchaînés doucement me presser!
Ainsi, par des nœuds invincibles,
Par d'éternels baisers je voudrais t'enlancer.

Bacchus et sa liqueur sacrée,
Et du plus doux sommeil l'agréable langueur,
Rien ne peut, ô femme adorée!
De tes lèvres de rose arracher ma fureur.
Nous expirons dans ce délire;
Deux amants chez Pluton descendant à la fois.
Mais ne crains pas le sombre empire,
Aux Champs Élyséens notre flamme a des droits.

Au travers des plaines riantes,
Une route de fleurs nous conduira tous deux
À ces campagnes odorantes,
Asile du printemps, séjour des vrais heureux;
Là, des héros et leurs maîtresses,
Fidèles aux serments de leur premier amour,
Se prodiguent mille caresses,
Forment des chœurs de danse, ou chantent tour à tour
Les hymnes sacrés des poètes,
Dans un vallon secret, peuplé de myrtes verts,
Où les roses, les violettes
Disputent de fraîcheur et parfument les airs,
Sous l'ombre toujours incertaine
D'un bosquet de lauriers, dont les rameaux mouvants
Cèdent à la suave haleine,
Au souffle harmonieux du plus léger des vents.
Je te présente au sanctuaire :
Le peuple fortuné se lève à notre aspect.
Et dans les rangs des fils d'Homère,
Sur des bords de gazons nous place avec respect.
Bien loin que cet honneur suprême
Offense la fierté des amantes des dieux,
Il plairait à Tyndaris même,
Malgré l'orgueil du sang qu'elle a reçu des cieux.